

Programme formations

2016





Un peu d'histoire...

L'Institut Régional du Travail Midi-Pyrénées

Le comité régional CGT Midi-Pyrénées a contribué activement à la création de l'institut régional du travail de Midi-Pyrénées, composante de l'université 2 Jean Jaurès, en engageant une démarche commune des organisations syndicales de la région.

Né de cette volonté unitaire, l'IRT s'inscrit dans le mouvement d'éducation populaire qui s'est développé en France après la seconde guerre mondiale. Son fonctionnement s'appuie sur un partenariat original et paritaire entre les universitaires et les organisations syndicales au sein d'un conseil d'administration. Le Comité régional CGT Midi-Pyrénées propose, dans le cadre de l'IRT, une offre de formation au plus près des problématiques et questions nouvelles qui traversent le territoire régional. De ce fait, il dispose d'une expérience et d'une expertise qu'il met à la disposition des militants-es intéressés-es par une formation universitaire en vue d'une action syndicale plus efficace. Le Comité Régional CGT inscrit sa démarche dans les missions de l'IRT qui sont :

- d'assurer la formation universitaire des militantes et militants syndicaux en intégrant les spécificités régionales,*
- de développer des recherches actions portant sur des questions d'intérêt syndical,*
- de répondre à la demande des syndicalistes de reconnaissance de leurs compétences et les accompagner dans leur démarche de validation des acquis de l'expérience militante,*
- de constituer un fond documentaire sur le monde du travail.*

Ce faisant, il participe au double objectif de promotion individuelle et collective des militants-es, par l'acquisition d'outils, de connaissances nouvelles utiles à l'exercice de leur responsabilité, il leur ouvre ainsi des perspectives innovantes pour l'action.

*se former
pour mieux agir*

Les formations

Les formations IRT représentent un investissement syndical destiné à des camarades pour qu'ils/elles enrichissent ensuite les pratiques syndicales de ces connaissances renouvelées.

Les formations IRT ne remplacent pas les formations syndicales intra qui constituent des pré requis. Elles viennent les compléter par un approfondissement des problématiques syndicales, l'approche de questions de société et d'actualité en intégrant la dimension régionale.

Elles s'appuient autant que possible sur deux sources :

- les apports en sociologie, économie, droit social, géographie, psychologie...*
- d'enseignant(e)s-chercheur(e)s et les compétences de syndicalistes.*

Les camarades qui participent aux formations IRT ont leur frais d'hébergement, de restauration et de déplacement pris en charge par l'IRT.

Les contenus des formations IRT présentés sont indicatifs. Ils peuvent évoluer en fonction de la demande syndicale.

1

CRISE DU CAPITALISME

2 jours - lundi 22 et mardi 23 février 2016

Contenu :

Analyse des causes systémiques de la crise actuelle du capitalisme, notamment les modalités de fonctionnement des marchés financiers. Les conséquences de la crise : Présentation de l'étude sur le coût du capital. Cette formation vise à montrer que des alternatives existent d'ores et déjà. Les luttes syndicales qui ont institué la sécurité sociale, le statut de la fonction publique, etc. indiquent qu'un dépassement du capitalisme est possible et que l'on peut libérer le travail de son emprise.

Public concerné :

Responsables syndicaux/cales des professions et interprofessionnels ; Membres du comité régional ; Conseiller-es économiques, sociaux et environnementaux.

2

TRAVAIL SANTÉ ÉMANCIPATION

Module 1 :

2 jours - lundi 21 et mardi 22 mars 2016

Module 2 :

2 jours - jeudi 1er et vendredi 2 septembre 2016

Contenu :

Cette formation, organisée sous forme de deux sessions, s'inscrit dans la démarche revendicative confédérale « Transformer le travail pour transformer la société ». Elle vise plusieurs objectifs : Développer une analyse critique des conditions de travail actuelles (forte féminisation, lean management, intensification, pénibilité, handicap au travail, etc.) ; Mettre les représentants syndicaux/cales en capacité construire au plus près des salarié-es et avec eux/elles des réponses aux atteintes à leur santé ; Donner les outils nécessaires aux représentant-es syndicaux pour élaborer des stratégies de prévention et des plans d'actions revendicatives.

Public concerné :

Responsables syndicaux/syndicales des professions et interprofessionnels ; Représentant-es des instances paritaires et des commissions de contrôle

3

COMMUNICATION SYNDICALE

Module 1 : Les enjeux

2 jours - lundi 11 et mardi 12 avril 2016

Module 2 : Les outils

2 jours - lundi 12 et mardi 13 septembre 2016

Contenu:

La communication est un terrain d'affrontement entre salarié-es et employeurs visant pour ces derniers à désamorcer toute contestation. Cette formation est organisée sous forme de deux sessions.

Le module 1 aborde les enjeux : Pourquoi la communication doit être placée au cœur des préoccupations syndicales et au service de quelles stratégies dans une société où les médias jouent un rôle primordial dans l'action collective ?

Le module 2 aborde les modalités et les pratiques de communication syndicale ainsi que des pistes concrètes pour mieux s'emparer de cette question, notamment à travers des supports écrits et oraux appropriés à l'action syndicale.

Public concerné:

Responsables syndicaux/cales des professions et interprofessionnels

4

LA RÉFORME DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

2 jours - mardi 17 et mercredi 18 mai 2016

Contenu:

S'emparer syndicalement de la formation professionnelle est un enjeu fort pour sécuriser l'emploi des salarié-es, améliorer la qualité de vie au travail et leur ouvrir des perspectives de promotion. La réforme de la formation professionnelle inscrite dans la loi du 5 mars 2014 a changé le paysage et le fonctionnement de la formation professionnelle, dans les entreprises et dans les instances interprofessionnelles décisionnaires ou consultatives. Cette formation présente la réforme et les changements qu'elle apporte dans les procédures et les dispositifs pour permettre aux militant-es d'exercer efficacement leur mandat en lien avec les situations spécifiques des entreprises.

Public concerné:

Responsables syndicaux/cales des professions et interprofessionnels ; Conseiller-es économiques, sociaux et environnementaux ; Représentant-es des instances paritaires et administrateur-trices OPCA, mandatés dans les instances interprofessionnelles : IPR, CREFOP, COPAREF, FONGECIF, CARIF - OREF..., élu-es siégeant en CE.

5 L'ACTION SYNDICALE FACE AUX LOIS REBSAMEN ET MACRON

2 jours - lundi 27 et mardi 28 juin 2016

Contenu :

Cette formation vise à décrypter les lois Rebsamen et Macron pour élaborer une démarche syndicale efficace. La loi Rebsamen relative au dialogue social et à l'emploi revient sur un nombre important d'avancées des lois Auroux du début des années 80. Suivant les logiques des gouvernements de droite précédents, elle place au centre la négociation d'entreprise rognant un peu plus le principe de faveur et la notion d'ordre public garantie par la loi. Elle réduit les droits d'intervention des travailleurs/leuses et fusionne les IRP. La loi Macron engage, quant à elle, un processus de déréglementation qui frappe l'inspection du travail, la médecine du travail, la justice du travail, le droit pénal du travail ainsi que les institutions représentatives du personnel.

Public concerné :

Responsables syndicaux/cales des professions et interprofessionnels

6 FORMATION COMITÉ RÉGIONAL

2 jours - semaine 35 (sous réserve)

Contenu : thème à définir

Public concerné : Membres du Comité Régional

7 SERVICE PUBLIC ET SERVICES AU PUBLIC

2 jours - lundi 3 et mardi 4 octobre 2016

Contenu :

Le service public renvoie à une certaine représentation du lien social. A travers les droits reconnus aux usagers, il se profile l'idée que les besoins fondamentaux des individus doivent être satisfaits. A ce titre, le service public apparaît comme un facteur essentiel de cohésion sociale. Après un tour d'horizon sur ses principes fondateurs, cette formation analyse le rôle des services publics, leur évolution et leur mise en cause. Elle interroge l'opération de mystification à l'œuvre à travers la notion de « services au public ». Il s'agit de dévoiler les choix idéologiques et de société autour des politiques gouvernementales du service public et de donner des outils aux syndicalistes pour faire prévaloir le bien commun sur la concurrence.

Public concerné :

Responsables syndicaux/syndicales de professions et/ou interprofessionnel



ACTUALITÉ DE LA LUTTE DES CLASSES

2 jours - jeudi 3 et vendredi 4 novembre

Contenu :

Avec la montée du néolibéralisme, les discours tendent à effacer la notion de classe sociale au profit de thèses de la « moyennisation », de l'individualisation du social, de l'invisibilisation des classes ou encore de l'exclusion. Cette formation vise à montrer que la lutte des classes est loin d'avoir disparu même si ses formes changent. D'une part, les membres des classes dominantes sont conscients d'avoir des intérêts communs et se mobilisent pour les défendre. D'autre part, les conflits du travail sont bien vivaces. Ces conflits demeurent centraux pour comprendre les dynamiques sociales, parce que le travail demeure une expérience socialement et psychologiquement vitale pour les individus.

Public concerné :

Responsables syndicaux/cales des professions et interprofessionnels ; Membres du comité régional ; Conseiller-es économiques, sociaux et environnementaux



AGIR SYNDICALEMENT POUR L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

2 jours - lundi 28 et mardi 29 novembre 2016

Contenu :

L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes peine à se réaliser dans les entreprises et le secteur public. Or, les syndicats ont un rôle décisif à jouer dans ce domaine. La formation aborde les conditions concrètes de mise en œuvre de l'égalité en croisant des apports de connaissance avec les expériences du travail professionnel et syndical. Elle vise à ce que les syndicalistes et les représentant-es du personnel s'approprient l'objectif d'égalité professionnelle et augmentent leur pouvoir d'intervention, en leur permettant de résoudre des problèmes, de réaliser des avancées collectives.

Public concerné :

Responsables syndicaux/cales des professions et interprofessionnels ; Elu-es et mandaté-es (DP, DS, CE, CHSCT, commissions égalité...)

Participer à une formation

Retourner le bulletin de participation, dûment complété, à :

- Comité Régional CGT Midi-Pyrénées
7, place du Fer à Cheval • 31 300 TOULOUSE
Tél. 05 61 23 35 52 • e-mail: cgt.crmp@orange.fr
- Et transmettre une copie à votre UD

En cas de besoin d'hébergement, contacter l'Irt: irt@univ-tlse2.fr



Bulletin de participation

Nom : Prénom :

mobile : e-mail :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Syndicat :

Je participe à la formation (cochez la case correspondante) :

Les 22 et 23 février	1- CRISE DU CAPITALISME
Les 21 et 22 mars	2- TRAVAIL SANTÉ ÉMANCIPATION - module 1
Les 1 et 2 septembre	2- TRAVAIL SANTÉ ÉMANCIPATION - module 2
Les 11 et 12 avril	3- COMMUNICATION SYNDICALE module 1 les enjeux
Les 12 et 13 septembre	3- COMMUNICATION SYNDICALE module 2 les outils
Les 17 et 18 mai	4- LA RÉFORME DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
Les 27 et 28 juin	5- L'ACTION SYNDICALE FACE AUX LOIS REBSAMEN ET MACRON
Semaine 35	6- FORMATION COMITÉ RÉGIONAL
Les 3 et 4 octobre	9- SERVICE PUBLIC ET SERVICES AU PUBLIC
Les 3 et 4 novembre	10 -ACTUALITÉ DE LA LUTTE DES CLASSES
Les 28 et 29 novembre	11- AGIR SYNDICALEMENT POUR L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES